

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 237

☐ septembre 2012



Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Espace Jean Jaurès - 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication: Sandrine Baumlé - Dépôt légal: 21.09.2010 - Prix 2€

Dispensé de timbrage MENDE RP



Déposé le : 12 septembre 2012

Initiatives inscrites
dans le chantier lancé
par le Ministère de l'Éducation Nationale
sur la " *refondation de l'école* " .

Le SNUipp-FSU 48 organise une :

Rencontre/débat

Difficultés scolaires et élèves en difficulté

introduite par la projection du film de la FNAREN,
" *Un parmi les autres* " .

ouverte à tous les professionnels, associations,
parents d'élèves...

Mardi 25 septembre

à 20 h 30, salle des Associations, place du Foirail
Mende.

Déterminés à changer la donne !

ENSEMBLE !

Demi-journée d'informations syndicales

Mercredi 10 octobre

à 9 heures à Mende,
Espace Jean Jaurès

Voir informations
et modalités sur

<http://48.snuipp.fr>

SOMMAIRE

- | | |
|---|------|
| <input type="checkbox"/> SNUipp-FSU : Informations, fonctionnement ; 12e Université d'automne | p. 2 |
| <input type="checkbox"/> Éditorial : La vraie morale laïque... ; Néo SNUipp ; RIS ; Rencontre débat | p. 3 |
| <input type="checkbox"/> CTSD de Rentrée : Déclaration de la FSU (extraits) ; CTSD du 7 septembre | p. 4 |
| <input type="checkbox"/> CAPD de Rentrée : CR CAPD ; RIS ; Ineat-exeat ; Saint Germain du Teil | p. 5 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Connaître l'Autonome de Solidarité laïque ; Lu au BO | p. 6 |
| <input type="checkbox"/> Métier : Refondation de l'Ecole ? Syndiquez-vous ! ; Le SNUipp et le LPC | p. 7 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Se syndiquer ; Mis au Net | p. 8 |

SNUipp-FSU

Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès
48000 - MENDE

Téléphone 04 66 49 15 90 snu48@snuipp.fr

Secrétariat départemental

Sandrine BAUMLÉ

1/2 enseignante référente MDPH
1/2 décharge syndicale

Jean-Charles DUPENLOUP

TR BD École élémentaire Florac
1/2 décharge syndicale.

Sophie FEFFER

École maternelle Fontanilles Mende adj.
1/4 décharge syndicale

Florence LAZES

Ecole d'Aumont et Gr. scol. St Chély
adj. décharges de direction.
1/8 décharge syndicale

Nathalie PERRET

Ecole de Barjac adj. maternelle
1/4 décharge syndicale

Olivier TAURISSON

École maternelle Fontanilles Mende dir.
1/4 décharge syndicale

Permanences assurées tous les jours

Lundi Jean-Charles DUPENLOUP
Sandrine BAUMLÉ (matin)
Sophie FEFFER (après-midi)

Mardi Jean-Charles DUPENLOUP
Olivier TAURISSON

Mercredi par roulement et RDV

Jeudi Nathalie PERRET
Sandrine BAUMLÉ (matin)
Sophie FEFFER (après-midi)

Vendredi Sandrine BAUMLÉ

Autres membres du secrétariat
et du Conseil syndical :
selon disponibilité.

Le syndicat est un outil indispensable
auquel on a recours

à un moment ou un autre pour :

- S'informer ou demander conseil
- Prendre contact

avec l'administration

- Mener une réflexion collective
- Faire respecter ses droits, etc.....

Le SNUipp-FSU est le syndicat
des instits et des professeurs d'école
majoritaire dans la profession (au plan
départemental comme national).

Il est présent dans tous les organismes
paritaires (nationaux, académiques
ou départementaux).

Rejoignez-nous,

syndiquez-vous !



Port Leucate, dans l'Aude, accueillera du 26 au 28 octobre la 12ème université d'automne du SNUipp-FSU.

Une nouvelle occasion, pour enseignants des écoles et chercheurs, de partager réflexion et points de vue sur la transformation d'une école en quête de réussite pour tous les élèves. Demandez le programme !

Cette douzième édition prendra, à n'en pas douter, un relief particulier en ces temps de refondation de l'école et de "priorité au primaire" affichée par la rue de Grenelle.

Pour le SNUipp, il s'agira, cette année encore de réunir plusieurs centaines d'enseignants des écoles autour d'un large éventail de chercheurs, de formateurs et de personnalités issues des différents horizons du monde de l'éducation, avec au cœur des conférences, des ateliers et des débats : *comment participer à la transformation d'une école en quête de la réussite pour tous les élèves ?*

Pour inscription et tout renseignement complémentaire :

SNUipp-FSU Lozère
(adresse, téléphone et mël ci-dessus)

Membres des commissions

CAPD

Sandrine BAUMLÉ, Nathalie PERRET, Jean-Charles DUPENLOUP (titulaires)

Sophie FEFFER, Alain CABANEL, Christelle MARTIN (suppléants)

CTSD

Claire CORDESSE, Sophie FEFFER, Nathalie PERRET (titulaires) ;
Eric DOUET, Olivier TAURISSON (suppléants).

CDEN

Claire CORDESSE, Jean-Charles DUPENLOUP, Florence LAZES, Nathalie PERRET.

CHSCT

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Jean-Charles DUPENLOUP, Sophie FEFFER, Mathilde FOLCO, Florence LAZES.

CDAS

Commission Départementale d'Actions Sociales

Sandrine BAUMLÉ, Claire CORDESSE.

Commission de réforme

Sandrine BAUMLÉ, Claire CORDESSE.

Éditorial

La vraie morale laïque aujourd'hui c'est que les créations de postes soient pour l'école publique

Voilà que les suppressions de postes dans l'Éducation nationale, sont terminées.

Voilà même l'annonce de la re-création de 60 000 postes en 5 ans sur les 80 000 supprimés.

C'est une bonne nouvelle pour le Service Public d'éducation, même si nous n'acceptons pas que cela puisse se faire aux dépens des autres Services Publics.

Mais les premières annonces concernant les postes mis au concours en 2013 nous inquiètent profondément.

En effet, alors même que le Service Public Laïque d'éducation a subi 97 % des suppressions de postes par les gouvernements Sarkozy ces 5 dernières années, l'enseignement privé n'a rendu que 2500 postes en 5 ans.

Le gouvernement annonce aujourd'hui que 2100 postes sur les 22100 seraient mis au concours dès 2013 dans l'enseignement privé, soit, en une année, la quasi totalité des postes supprimés.

La seule morale laïque qui vaille en terme de création d'emploi, c'est que les 60 000 soient réservés à l'enseignement public.

Surtout quand Eric Delabarre, secrétaire national de l'enseignement catholique a déclaré en janvier 2012 dans la Croix :

"Aborder la question de l'école par le biais des moyens ne me semble pas pertinent.

La situation budgétaire est telle qu'il me semble impossible de rétablir ces 60 000 postes.

Je pense même qu'on peut probablement continuer à en supprimer sans que la qualité de l'offre de formation s'en ressente. ... "

Surtout quand la situation de l'école publique est aussi alarmante et la réalité des écoles aussi dégradée.

**Exigeons que les créations d'emploi
soient réservées à l'enseignement public.**

Néo SNUipp

**Un relooking du site et
des nouveautés pour cette rentrée !**

Le site internet du SNUipp destiné aux collègues entrant dans le métier a été repensé : vous y trouverez toujours des conseils, des outils (comme le Guide responsabilité), des liens utiles vers d'autres sites... mais aussi de grandes nouveautés comme : "*l'info et la vidéo de la semaine*", ainsi que des analyses de chercheurs sur divers sujets pédagogiques.

Vous pouvez le consulter sur :
<http://neo.snuipp.fr>

RIS

La participation aux RIS (réunions d'informations syndicales) Pendant le temps de travail (animations pédagogiques...), est un temps important de réflexion spécifique et de questionnement entre collègues. C'est un droit qu'il faut faire vivre.

La prochaine RIS est prévue à Mende le mercredi 10 octobre, ouverte à tous

Difficultés scolaires et élèves en difficulté

Dans le cadre du chantier lancé par le Ministère de l'Éducation Nationale sur la "*refondation de l'école*", il y a nécessairement la problématique des élèves en difficulté.

Le **SNUipp-FSU 48** organise une

Rencontre/débat

introduite par la projection du film de la FNAREN,

"Un parmi les autres".

Elle est ouverte à tous les professionnels, associations, parents d'élèves...

Mardi 25 septembre

à 20 h 30,

**salle des Associations,
place du Foirail**

Mende.

CTSD de Rentrée

Déterminés à changer la donne !

ENSEMBLE !



Déclaration de la FSU (extraits)

Après des années de coupes sombres et de suppressions de postes par dizaines de milliers, d'attaques contre nos métiers et contre le service public, et en particulier contre l'École Publique, cette rentrée scolaire qui suit l'alternance politique était espérée par les personnels comme une rentrée en rupture avec les précédentes. Ces personnels, comme les jeunes et leurs familles attendent les changements nécessaires pour que la communauté scolaire retrouve sérénité et efficacité.

Certaines mesures prises au niveau national vont dans ce sens mais les conditions de la rentrée 2012, héritage, il est vrai, de l'ancien gouvernement sont sans doute les plus difficiles que le département n'ait jamais connues.

Dans le premier degré, l'unique poste accordé dans le cadre du plan d'urgence ne peut compenser tous les postes supprimés ces 5 dernières années (8 pour la rentrée 2012) alors même que les effectifs ont globalement très peu diminué et que des besoins nouveaux continuent d'apparaître pour des enfants à besoin spécifique. Ainsi les ajustements de rentrée s'avèrent difficiles alors que des besoins subsistent en terme de classes, de remplacement et de dispositifs d'aide aux enfants en difficulté.

La situation du poste de directeur du centre de Bec de Jeu n'est pas réglée. Nous avons toujours considéré que l'État ne pouvait se désengager comme il l'a fait ces derniers temps du fonctionnement des associations complémentaires de l'École Publique mais aussi que cette question s'inscrivait dans une dimension économique majeure du département. Interpellé, le ministre a pris la mesure du problème et demandé au recteur d'étudier la question avec beaucoup d'attention pour trouver une solution. Pour la FSU, il faut qu'une solution soit

trouvée dans les jours prochains. On ne peut pas prendre le risque de mettre en difficulté la structure.

Concernant les collèges.....

En parallèle de la montée des effectifs globaux, une situation déjà connue prend encore plus d'importance à ce jour : la prise en charge en primaire et collège des enfants primo-arrivants ? On entend régulièrement parler dans les discours pédagogiques des compétences FLE (Français Langues Étrangères) mais elles ne sont guère déployées sur le terrain.

Sur le plan général, la question du remplacement reste un gros point noir.

Il reste à espérer que les promesses de campagne quant à la priorité donnée à l'École et sa refondation avec la volonté d'y associer les différents partenaires seront respectées. Il reste à espérer que des améliorations soient apportées sur le plan du dialogue social et du fonctionnement des instances et de leur respect. Il reste surtout à espérer que les discours ministériels sur le même sujet aient aussi des répercussions sur le plan local. Mais sur ces points, par exemple, nous n'avons pas vu d'avancée, à ce jour, en moyens de fonctionnement du CHSCT.

Concernant le débat sur la future loi d'orientation de l'École, sa réduction à une demi-journée au niveau départemental, sans préparation, avec un thème de travail limité et impliquant très peu de personnels ne nous satisfait aucunement. On se demande bien dans quel cadre pourront s'exprimer les personnels qui ont rejeté la politique du précédent gouvernement et ses réformes très "impactantes" auxquelles ils n'ont pas adhéré.

Voir texte intégral sur <http://48.snuipp.fr>

C.T.S.D.

du 7 septembre

Inspection Académique :

Valérie VIDAL a été nommée secrétaire générale, Benoît VALARIER la remplace à la division des moyens des élèves.

Consultation :

Concernant la concertation sur la refondation de l'école, la FSU regrette le calendrier trop restreint. Elle demande à ce que tous les personnels de l'Éducation Nationale qui le souhaitent, aient un temps banalisé pour participer à cette consultation. La DASEN répond que rien de tel n'est prévu, chacun pouvant faire remonter ses réflexions par l'intermédiaire du site de l'EN. Donc, à vos claviers !

Mesures de carte scolaire :

L'administration ne prévoit aucun ajustement de rentrée. Le SNUipp revient sur les besoins à Chabrits (61 élèves pour 3 classes) et sur la réouverture du poste du centre d'accueil de classes de découvertes de Bec de Jeu. La commune de Rousses fait état de 7 enfants scolarisables (5 sont à Vébron, 2 autres à Florac) et demande la réouverture de son école. La DASEN refuse un réexamen de ces situations et le reporte à la préparation de la rentrée scolaire 2013. L'école de Saint Germain du Teil a changé de circonscription et a "glissé" sur Florac !

Contrats Uniques d'Insertion :

Seuls 7 CUI aide direction d'école (ils étaient 60 en 2010-2011 !) ont été reconduits, 3 circonscription de Marvejols, 2 sur Mende et 2 sur Florac. Nous avons à nouveau affirmé notre volonté de voir ces postes pérennisés.

CAPD de Rentrée

CAPD du vendredi 7 septembre

Mouvement, phases d'ajustement

Les délégués du personnel ont à nouveau dénoncé ce mouvement encore plus restreint que les précédents du fait des suppressions de postes, mais aussi des postes réservés, fléchés, à profils, etc. Concernant le déroulement des phases d'ajustement, ils ont fait part du fort mécontentement et de l'incompréhension des enseignants devant un manque de transparence et de respect des règles.

Exemple : Une collègue qui aurait dû obtenir au barème son 8e vœu se voit affectée sur son 9e afin qu'un collègue puisse obtenir ce vœu pour ne pas rester sans poste. Le SNUipp-FSU a aussi dénoncé les appels à candidatures successifs lancés pendant les vacances et le calendrier (vœux en juillet, projets d'affectation le 20 août). Il a proposé que toutes les opérations de mouvement non réglées avant la fermeture des services de l'IA, reprennent vers le 20 août, date de la réouverture des services à l'IA, ce en toute clarté après information des représentants du personnel. Concernant les dossiers nécessitant une notification MDPH ou ceux faisant l'objet d'un avis médical donné par le médecin conseil du rectorat, ils ont souhaité que la date arrêtée par l'administration dans la prise en compte des demandes soit respectée et ils ont fait part de leur crainte concernant les dossiers avec avis médicaux, de voir ceux-ci se multiplier avant et pendant le mouvement.

L'administration répond

- en proposant que dorénavant, après la première phase du mouvement, des groupes de travail dans l'été, préparent la CAPD de rentrée.
- que le calendrier de la MDPH étant différent de celui du mouvement,

elle ne peut imposer celui du mouvement.

Affectations 2e phase

- TR BD (préfigurateur dispositif autisme) École annexe Mende : Estelle TERME (appel à candidature)
- TR BD Florac élémentaire : Edmée CAILLON
- TR BD Florac élémentaire : Caroline BASCLE
- Adj. Spé CEM Montrodât : Arnaud LAMETH (appel à candidature)
- Dir 11 cl. Marvejols élémentaire : Mélina FRANGOS
- Dir 2 cl. Saint Michel de Dèze : Maxime ROLS
- Dir 1 cl. Anglais Saint Martin de Boubaux : Laure BARRES
- Adj. Maternelle Florac : Claudine ASSIER-MANUEL
- Adj. Anglais Vialas : Sarah RAYMOND
- Adj. Maternelle Les Solelhons Mende : Soazig BERNAT

Affectations à la rentrée

- UE Spécialisée CHS Saint Alban : Pascale BAUERT
- Adj. Maternelle Marvejols : Claire LOPEZ
- Dir. 2 cl. Saint Georges de Lévejac : Nadège GAILLARD
- Classe nature Le Ventouzet : Géraldine VIEU (appel à candidature)

Reste sans poste :

- Pauline BAYLE, affectée en surnombre au groupe scolaire Jean-Bonijol à Mende, remplacement d'un congé maladie prévu (cursus bilingue)

Le mouvement, les remplacements, les temps partiels, les directions à TP seront sur <http://48.snuipp.fr>

Ineat - exeat, École de Saint Germain du Teil et RIS du 10 octobre

Voir ci-contre.

RIS du 10 octobre

Lors de la CAPD, le SNUipp-FSU a rappelé qu'il tiendra une Réunion d'Information Syndicale (RIS) le mercredi 10 octobre. L'administration s'est engagée à ne pas proposer d'animations pédagogiques ce jour-là.

Ineat - exeat

- Catherine EOCHÉ DUVAL psychologue scolaire à Florac, ineat.
 - Marie-Aude MAGNERES Langogne élémentaire, fléché OC, exeat pour le Tarn et Garonne.
 - Gaëlle PIGEULT à Langogne élém. fléché OC, ineat Guadeloupe.
- Le SNUipp-FSU a fait état du besoin en occitan ainsi créé à Langogne. L'IEN s'est engagé à régler la situation
- Le département est excédentaire d'un poste : l'excédent sera résorbé par un congé de longue durée. Pas d'autres ineat - exeat prévus.

Saint Germain du Teil

Durant les vacances, l'administration a rattaché l'école de Saint Germain du Teil à la circonscription de Florac. Le SNUipp-FSU dénonce une mesure inutile et qui augmente l'étendue d'une circonscription déjà très vaste. En outre cette décision a été prise sans prévenir le collègue TR ZIL de Saint Germain qui peut donc être amené à faire des remplacements sur une zone beaucoup plus grande.

Réponse de l'administration :

Ce changement de circonscription (idem pour deux écoles privées) est dû au bassin de recrutement du collège de La Canourgue. Deux écoles privées rattachées à Florac intègrent la circo de Mende. Pour le TR ZIL, rattaché à Saint Germain, il pourrait, du fait des "prêts" entre IEN, faire des remplacements sur la circo de Marvejols.

La DASEN souhaite ouvrir un chantier de fusion BD-ZIL sur le département !

Déterminés à changer la donne !

ENSEMBLE !



Agir Ensemble

SNUipp.fr sur smartphone

Le site du SNUipp est optimisé pour un affichage sur mobile (smartphone ou tablette). Il existe dorénavant une application SNUIPP.FR pour Android et Iphone. Gratuit, c'est presque tout le SNUipp dans votre mobile !

Connaître l'Autonome de Solidarité Laïque



Les Autonomes de Solidarité Laïques et leur Fédération sont des associations

créées en 1903 pour la défense des intérêts moraux et matériels des personnels de l'enseignement public et privé laïque.

Une écoute active par des collègues militants.

Un diagnostic militant :

Expérience probante,
100 ans d'existence,
près de 500 000 adhérents,
10 000 dossiers traités chaque

année ; convention Ministère EN, Syndicats et autres partenaires EN.

Un mode de défense adapté :

- Actions de conciliation auprès des réseaux Éducation nationale ;
- Mise en relation avec un avocat-conseil et accompagnement militant pendant toute la durée de la procédure
- Constitution d'une cellule de soutien et coordination à travers notre réseau de partenaires : soutien psychologique, solidarité financière dans les cas de détresse exceptionnelle.

Découvrez les sites de l'Autonome :

www.autonome-solidarite.fr/
www.lesrisquesdumetier.fr/
www.juriecole.fr

L'Offre Métiers de l'Éducation

Depuis 2008, les Autonomes ont mis en œuvre un partenariat avec la MAIF qui permet aux personnels d'éducation de bénéficier de "l'Offre Métiers de l'Éducation" par la souscription du contrat de co-assurances USU.

L'Offre Métiers de l'Éducation apporte à l'ensemble des personnels de l'éducation :

1/ La défense des droits et responsabilités

- protection juridique : informations, renseignements, assistance juridiques;
 - responsabilité civile professionnelle : elle est garantie pour tous les dommages causés à un élève ou un tiers, de manière accidentelle ou involontaire.
- La défense est prise en charge

devant les tribunaux.

2/ Un soutien immédiat

- proximité et réactivité des interlocuteurs : présence dans chaque département
- accompagnement par les militants des ASL – soutien psychologique et aide financière exceptionnelle.

3/ Une protection en cas de dommages corporels

- Les garanties corporelles sont renforcées dans l'Offre Métiers de l'Éducation.
- Solutions financières : prise en charge des préjudices esthétique et professionnel.
 - Solutions pratiques : accompagnement psychologique, aide à la réinsertion professionnelle.



Kisaitou ou presque

Le KISAITOU 6e édition, est la référence administrative des instituteurs et professeurs des écoles. La nouvelle édition 2012, complétée par un CD-ROM, offre une mine de renseignements : carrière, responsabilités, vie de l'école, administratif... Disponible à la section du SNUipp 48.

Lu au B.O.

N°31 du 30 août 2012

- Indemnités propres à certaines fonctions** : Rémunération des intervenants chargés, à titre accessoire, de diverses tâches organisées par les écoles ainsi que par les unités pédagogiques régionales de l'éducation nationale en milieu pénitentiaire ; Taux de la rémunération.
- Élèves handicapés** : Aide individuelle et aide mutualisée.
- Partenariat** : Soutien du ministère de la défense aux projets pédagogiques - Commission bilatérale de coopération pédagogique.
- Brevet informatique et internet pour adultes** : Mise en œuvre.
- Personnels de direction** : Mobilité 2013.

N°32 du 6 septembre 2012

- IGEN et IGAEN** : Programme de travail pour l'année scolaire et universitaire 2012-2013.
- Expérimentation du recours administratif préalable aux recours contentieux (RAPO)** : Nomination d'un tiers de référence.
- Échanges franco-allemands** : Réseau des projets scolaires franco-allemands - Appel à candidatures - année 2013 ; Programme "Brigitte Sauzay" 2012-2013 ; Programme "Voltaire" - campagne 2013.
- Échanges scolaires** : Programme de mobilité franco-suédois "Éducation européenne - Une année en France" - année scolaire 2013-2014.
- Actions éducatives** : Prix des droits de l'homme - René Cassin 2012-2013 ; Concours d'affiches "Agis pour tes droits".
- Assistants chargés de prévention et de sécurité** : Missions, recrutement et formation
- Mutations** : Candidatures à un poste relevant de l'AEFE, de la Mission laïque française et de l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture - rentrée scolaire 2013-2014.
- CHSCTMEN** : Travaux et avis.

Autonome de Solidarité Laïque Lozère - Immeuble Le Torrent, 1, av du Père Coudrin, 48000 Mende
Horaires d'Ouverture : du Lundi au Vendredi de 8 H à 12 H
Tél : 09 60 37 26 15 - Adresse mail : asl48@wanadoo.fr

Métier

Refondation de l'école ?

Une lettre-circulaire du Recteur vient d'être adressée à toutes les écoles.

Elle ne répond pas à la demande du SNUipp de consultation de tous les collègues volontaires par le biais d'une journée banalisée.

A la place, sont organisées :

☐ une initiative départementale sur le thème "ruralité et réussite scolaire", qui a eu lieu à l'Inspection académique le lundi 10 septembre.

☐ une journée au niveau académique sur invitations le vendredi 28 septembre.

Par ailleurs le Recteur rajoute :
"Ces deux niveaux d'organisation n'excluent pas que puisse être organisé, au niveau de votre établissement ou de votre école, un moment d'échanges avec un public plus "local" sur un sujet de

Reste à banaliser "un moment", en partenariat avec les mairies et les parents d'élèves pour l'accueil ou pas des élèves et les conditions éventuelles de celui-ci.

De plus, les délais étant très courts on entend que lors du CTSD, la DASEN ait indiqué que l'organisation d'une journée banalisée départementale, n'était pas prévue.
C'est ce que nous avons réclamé nationalement au ministre.

Il n'en demeure pas moins que la lettre du recteur ouvre une possibilité dont on peut se saisir, collectivement ou individuellement.
Comme indiqué dans le compte-rendu du CTSD : à vos claviers pour les comptes-rendus des réunions dans les écoles !
Ceux-ci sont à renvoyer au rectorat pour le 22 sinon, ils seront



votre choix qui soit en lien avec l'un des quatre thèmes retenus au niveau national.

Je vous remercie, si tel est le cas, de me faire parvenir, pour le 22 septembre au plus tard, un compte-rendu des échanges qui auront eu lieu."

Ainsi, pour le SNUipp 48, des moments d'échanges sont possibles dans les écoles.

adressés au plus vite aux inspections avec copie au syndicat pour transmission au ministre.

Le SNUipp, présent à la réunion du 10 septembre à l'inspection académique, organise une réunion publique le mardi 25 septembre et une RIS le 10 octobre.

Syndiquez- vous !

Pour être force de propositions et d'actions, le SNUipp-FSU a besoin de l'engagement des enseignants.

Il faut faire évoluer l'école pour franchir une nouvelle étape vers la réussite de tous les élèves et rien ne bougera si les enseignants ne sont pas associés aux changements.

L'année s'ouvre par des concertations qui engagent l'avenir de l'école. Le SNUipp y tiendra toute sa place, il ira à la rencontre des enseignants dans les réunions d'information syndicale pour débattre des sujets à l'ordre du jour des réunions nationales.

ADHÉRER c'est participer à une démarche syndicale qui fait de la relation avec la profession, son essence pour faire avancer l'école.

Socle commun :

Le SNUipp et le LPC

Au cours d'un entretien au ministère, une réponse a été donnée au courrier du SNUipp demandant la suspension du LPC, "jugé inutilement complexe" par le ministre lui-même dans sa lettre adressée aux enseignants.

Le ministre a demandé "à titre transitoire pour cette année, la préparation d'un livret de connaissances et de compétences largement simplifié, qui ne soit pas un casse-tête stérile pour les enseignants".

La version actuelle avec les 46 items en CE1 et les 110 en CM2 est donc laissée de côté.

A noter aussi que le ministre ne parle plus de LPC mais d'un "livret de connaissances et de compétences".

Selon le ministère, ce nouveau livret transitoire sera extrêmement allégé pour le primaire et concrètement modifié.

A l'évidence, le SNUipp-FSU a fait bouger les lignes et les cases !

Pour autant, cette réponse ne permet encore pas de régler définitivement le problème des évaluations en général et la confusion qu'il pourrait y avoir avec les systèmes élaborés par les équipes enseignantes.

Le SNUipp, avec l'ensemble des personnels, regardera avec beaucoup d'attention ce projet transitoire en attendant la remise à plat des dispositifs d'évaluation à l'issue des concertations.

Agir Ensemble

**La force de notre profession c'est son Syndicat,
c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	PROFESSEURS DES ÉCOLES							S P É - I M F	H O R S C L .
	A D J O I N T	Dir. 1 Cl.	DIRECTION DE COLE			S E G P A	201		
			2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +				
11e	189	193	195	198	202	205	194	P.E.G.C. Classe excep. 209 € Hors-classe 202 € INSTITUTEURS Adjoint et dir. 1 cl. 148 € Direction 2 cl et + 150 € Spécialisés IMF 150 € RETRAITÉS pension < 1400 € 89 € pension > 1400 € 99 € CONTRACTUELS 99 € Disponibilité, Congé parental, AVS, EVS, Adjt d'éducation 50 € Congé de formation 80 % de la cotisation et selon le temps partiel 50 %, 75%... de la cotisation	
10e	175	179	182	185	189	192	181		
9e	161	164	167	170	174	177	166		
8e	152	155	158	161	165	168	157		
7e	141	144	146	149	153	156	145		
6e	130	133	135	139	143		134		
5e	121	122	125	130	133		206		
4e	116	118	120	124	128		193		
3e	111	113	115	119	122		182		
2e	PE stagiaires : 99 €								168
1er	Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit								150

Mis au Net

Rentrée 2012

L'ensemble du mouvement 2012, les mesures de rentrée et la déclaration de la FSU au CTSD sont consultables sur

<http://48.snuipp.fr>

Tous les numéros d'*Ensemble* aussi.

Débuts dans le métier

Consulter le site internet du SNUipp destiné aux collègues entrant dans le métier

<http://neo.snuipp.fr>

12e université d'automne

du SNUipp-FSU

infos disponibles sur

<http://48.snuipp.fr>

Ayez le réflexe...

www.snuipp.fr et www.fsu.fr

<http://48.snuipp.fr>

pour vous informer et retrouver

ENSEMBLE

Attention, 66% du montant de la cotisation sont déduits de l'impôt sur le revenu !

Exemple : pour 150 € de cotisation, 100 € seront déduits de vos impôts en 2013.

BULLETIN D'ADHESION 2012-2013 ENS237

Je me syndique au SNUIPP - FSU afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature :

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation :

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à
SNUIPP - FSU Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel, 48000 MENDE.
snu48@snuipp.fr Tél : 04 66 49 15 90



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse

N° 0412 S 06095

Imprimé par nos soins

Prix : 2 €

ISSN 1244.0701

Ce bulletin

vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48.

Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez

avoir accès ou faire effacer les informations

vous concernant

en vous adressant

au SNUipp 48 .

Publication mensuelle